



COMMUNAUTÉ DE LA
RIVIERA FRANÇAISE

OFFRE D'EMPLOI

ANIMATEUR TRANSITION ECOLOGIQUE (H/F)

Véritable moteur du changement, votre rôle sera de concevoir des ateliers pédagogiques et de piloter des projets environnementaux concrets sur notre territoire. En lien direct avec les habitants, les services municipaux et les écoles, vous mobiliserez tous les acteurs locaux pour faire évoluer les pratiques au quotidien vers un avenir plus durable. Vous serez en charge de piloter des actions environnementales et participer au projet territorial de transition écologique de la collectivité. Votre lieu de travail sera basé sur la commune de Menton.

MISSIONS :

- Coordonner et piloter les projets environnementaux ;
- Participer à l'élaboration et au suivi du projet territorial de transition écologique ;
- Valoriser les actions conduites par la collectivité dans le champ du développement durable ;
- Participer à l'élaboration du rapport de développement durable ;
- Rencontrer les services de la collectivité pour les engager dans une démarche de transition écologique ;
- Participer et collaborer aux actions engagées par la collectivité pour sensibiliser le public à l'écocitoyenneté ;
- Représenter la CARF auprès des partenaires sur les thématiques de la transition écologique ;
- Assurer un relais de mobilisation des défis écocitoyens et des actions pédagogiques ;
- Participer aux projets pilotés par la Direction Environnement

et toutes tâches concourant à la réalisation des missions précitées.

PROFIL :

- Connaissances dans le domaine du développement durable et de la transition écologique ;
- Connaissance des rôles des différents acteurs ;
- Maîtrise de l'environnement administratif et juridique des collectivités territoriales ;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Bonne rédaction ;
- Savoir animer des réunions.

Recrutement dans le cadre d'emploi des Adjointes administratifs territoriaux – contractuel ou statutaire
Rémunération indiciaire + régime indemnitaire (RIFSEEP : IFSE mensuelle) – Tickets Restaurants – Remboursement des abonnements de travail à hauteur de 75% - Prime annuelle de 550 € bruts maximums par an + CIA en lien avec l'évaluation professionnelle

Durée hebdomadaire : 17H30 heures

Lieu de travail basé sur la commune de Menton avec déplacements possibles sur le territoire de la CARF.

Participation annuelle de l'employeur à la mutuelle

Avantages du CNAS (tarifs préférentiels, cartes cadeaux pour naissances, mariages....)

Formations et perspectives d'évolution tout au long de la carrière